

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative au programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du Ruisseau de la Planche Cabel et de ses affluents sur le territoire des communes de TOURGEVILLE, SAINT-ARNOULT, VAUVILLE et SAINT-PIERRE-AZIF

PRÉFET DU CALVADOS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le préfet du Calvados, informe le public qu'en **exécution de l'arrêté du 01 juin 2017**, il sera procédé **du lundi 26 juin 2017 à 10h00 au lundi 10 juillet 2017 à 16h00 inclus** à une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative au programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du Ruisseau de la Planche Cabel et de ses affluents sur le territoire des communes de TOURGEVILLE, SAINT-ARNOULT, VAUVILLE et SAINT-PIERRE-AZIF.

A cet effet, les pièces relatives à cette information seront déposées **au plus tard le 10 juin 2017**, dans les mairies de TOURGEVILLE, SAINT-ARNOULT, VAUVILLE et SAINT-PIERRE-AZIF.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier:

- physiquement, en consultant le dossier papier sur place en mairies de TOURGEVILLE, SAINT-ARNOULT, VAUVILLE et SAINT-PIERRE-AZIF ;
- par voie dématérialisée, en consultant le dossier sur internet à l'adresse suivante : « <https://www.registre-dematerialise.fr/386> ». Dans cette perspective, un poste informatique est mis à disposition à la mairie de TOURGEVILLE.

Les jours et heures d'ouverture où chacun pourra prendre connaissance durant toute la durée de l'enquête et consigner éventuellement ses observations dans les mairies sont les suivants :

➤ TOURGEVILLE . LUNDI-JEUDI de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00 . MARDI-VENDREDI de 10H00 à 12H00 et de 16H30 à 18H30 . SAMEDI de 10H00 à 12H00	➤ SAINT-ARNOULT . LUNDI-MARDI de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 . JEUDI-VENDREDI de 9H00 à 12H00 et de 14H à 17H00 . MERCREDI de 9H à 12H00
➤ VAUVILLE . VENDREDI de 10H00 à 12H30	➤ SAINT-PIERRE-AZIF . MARDI de 17H00 à 19H00

Le siège de l'enquête est situé à la mairie de TOURGEVILLE.

En dehors ou pendant ces heures d'ouverture, toute observation peut également être formulée par voie dématérialisée au moyen du lien internet suivant : « <https://www.registre-dematerialise.fr/386> ».

Monsieur Pierre MICHEL est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales dans les mairies de TOURGEVILLE, SAINT-PIERRE-AZIF et VAUVILLE aux jours et heures suivants :

TOURGEVILLE → LUNDI 26 juin 2017 de 10h00 à 12h00 → LUNDI 10 juillet 2017 de 14H00 à 16H00	SAINTE PIERRE AZIF → SAMEDI 01 JUILLET 2017 de 10h00 à 12h00
VAUVILLE → VENDREDI 07 JUILLET 2017 de 10h00 à 12h00	

Après clôture de l'enquête publique, toute personne physique ou morale intéressée pourra, pendant un an, prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture du Calvados, sur le site internet des services de l'État et dans les mairies de TOURGEVILLE, SAINT-ARNOULT, VAUVILLE et SAINT-PIERRE-AZIF.

Fait à CAEN le 01 juin 2017
Pour le Préfet et par délégation
le directeur départemental des territoires
et de la mer
signé : Stéphane LE VILLAIN